Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 45 (1998)

Heft: 4

Rubrik: Voix Suisse romande

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

dito romand

Rapport Brunner: que dit le «terrain»?

Loin de l'agitation de la Berne fédérale, les astreints de la PCi sont relativement mécontents. Ils ont l'impression que c'est faire beaucoup de bruit pour pas grand-chose. «Qu'on nous laisse mettre en place la réforme 95 et la régionalisation, avant de parler de diminution importante des effectifs...» Il est vrai que des efforts importants ont été faits. Aucune autre institution de ce pays n'a vécu une pareille restructuration en si peu de temps. Et chacun d'ajouter que l'on ne pourra en mesurer les effets qu'à la fin des opérations de régionalisation encore en cours ou à peine commencées. Cela signifie aussi une incompréhension de la valse hésitation à laquelle se livre la classe politique sur le dos du citoyen-milicien. Sur le fond, personne ne conteste l'évolution de la menace et la nécessaire adaptation de la PCi aux nouvelles donnes. La crainte de beaucoup se situe au niveau de la réaction des communes qui pourraient «profiter» des recommandations de la Commission pour décréter une sorte de moratoire de fait. A cela s'ajoute un possible renforcement des responsabilités cantonales qui pourraient créer, en vertu du principe des vases communicants, un report des économies fédérales sur les cantons et les communes. Mais le vrai problème se situe au niveau de l'information ou plutôt du manque d'information de la «base». Tout le monde y va de son commentaire: qui un brin agacé, un autre désabusé. Le fait est qu'une forme de découragement gagne du terrain. C'est

probablement là que réside le principal danger. En effet, esquisser une réforme 200X ou Optimax demandera un engagement accru des miliciens et des autorités. Oublier celui qui est en bout de chaîne est une erreur qui pourraît être

fatale.

René Mathey

PCi et «vieux» lambris

Espace Riviera

Le rapport d'activité de l'OIPC Montreux-Veytaux revêtait cette année un lustre particulier, puisque c'était le dernier sous cette appellation. Toute l'organisation se concentrera, en vertu de la régionalisation, sous le nom de ORPC Riviera et regroupera les communes de Blonay, Chardonne, Corseaux, Corsier, Jongny, La Tour-de-Peilz, Montreux, Saint-Légier, Vevey et Veytaux.

RENÉ MATHEY

Pour tenir son dernier rapport annuel, l'organisation intercommunale de Montreux-Veytaux avait choisi les décors cossus de l'hôtel Suisse Majestic à Montreux. Symboliquement, il s'agissait de passer le témoin à une région, sans renier le passé. Dans son rapport d'activité, Pierre-André Masson, chef ORPC, a mis l'accent sur les trois principales difficultés que rencontre la PCi. Pour lui, la première relève de la brutale transformation du contexte économique qui se traduit par une forte réduction des moyens, cela au moment même où il faut faire face à une cascade de réformes. La seconde découle des faiblesses de l'organisation que la crise met au grand jour. En effet, poursuit Pierre-Alain Masson, si en période de calme, il ne portait guère à conséquence que les organisations de PCi soient différentes, avec des procédures variant d'une commune à l'autre, l'absence de fils conducteurs, le manque de discipline et de qualité dans l'instruction, aujourd'hui, ce manque de cohérence et d'unité d'action constituent des freins qu'il devient urgent de débloquer. La troisième difficulté est propre à la PCi parce qu'elle doit, face à ce discrédit, se remettre en question, rompre avec les certitudes et les habitudes d'antan. Les obstacles ont été surmontés et les conventions signées avec les dix législatifs des communes du district.

Sans entrer dans un rapport de type statistique, disons encore que la première section de sauvetage de Montreux-Veytaux a été officiellement reconnue en tant que telle par le Service cantonal et apte à servir de formation d'intervention rapide, selon la nouvelle structure cantonale. De plus, à l'échelle du district, et pour les trois organisations, ce ne sont pas moins de 1186 personnes qui ont participé à l'un des cours, exercices ou mise sur pied, totalisant ainsi 2780 jours de service.

Comment ne pas évoquer aussi les deux mentors de «l'Odyssée» Montreux-Veytaux que sont Roger Puenzieux et Michel Talon? Pour Pierre-Alain Masson, la faconde de l'un vaut bien le sens de la répartie de l'autre. Même s'ils pouvaient être parfois antagonistes, au nom des partis qu'ils défendent, ils n'ont jamais été dogmatiques; leur bon sens naturel a toujours prévalu dans la défense de la PCi de leur région.

Coup d'œil sur 1998

Les priorités pour 1998, selon Pierre-Alain Masson, sont à rechercher du côté d'une optimalisation et d'une simplification de la marche administrative de l'ORPC. Il faudra encore chiffrer les effets de la régionalisation sur les effectifs en fonction des risques de la région. En parlant d'effectifs, ceux-ci seront réduits de 7100 aujourd'hui à 1300 personnes. La collaboration n'est pas absente puisque Pierre-Alain Masson envisage de solidifier la collaboration avec les corps de sapeurs-pompiers régionaux.

Pierre Salvi, président du comité directeur, syndic de Montreux et député a encore fait part de la satisfaction des autorités face à cette structure plus rationnelle et plus performante.



De g. à dr.: Michel Talon, Pierre-Alain Masson et Roger Puenzieux.